

# Infos travaux

Automne 2019



Les commerces  
restent ouverts  
pendant les travaux.

Un parking provisoire de plus  
de 50 places est ouvert,  
boulevard du Château,  
jusqu'au printemps 2020.

© B. Schmitt-Chambonneau

## LE DÉBUT DU RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU CHÂTEAU

Alors que les travaux de la Place du Marché se poursuivent, le tronçon du boulevard du Château situé entre la rue Louis-Pasteur et le boulevard Jean-Jaurès sera en travaux à partir de 30 octobre.

### Le point sur la place du Marché

Les travaux d'aménagement aux abords des commerces, de la place du Marché et de la rue Neil-Armstrong avancent conformément au planning. Après les travaux des réseaux d'assainissement et d'éclairage public, la pose des bordures en granite et du dallage a débuté. D'ici les fêtes de fin d'année, les trottoirs devant les commerces seront terminés. Les dalles de granite de la place du Marché seront en cours de pose. Le nouveau parking situé rue Neil-Armstrong sera livré. La voie sera rouverte à la circulation et le nouvel éclairage mis en service.

### Premières plantations à partir de novembre

Courant novembre, la plantation des nouveaux végétaux sélectionnés en pépinière en octobre va débuter.

#### - Rues Neil-Armstrong et Jean-Maillet :

7 arbres et cépées (merisiers, amélanchiers, chênes cerris) et une cépée remarquable de chêne à feuilles de châtaignier, ainsi qu' environ 4 700 arbustes, plantes vivaces et graminées.

#### - Place du Marché et abord des commerces :

3 cépées remarquables de chêne cerris, 14 micocouliers, un merisier, et près de 1 700 arbustes, plantes vivaces et graminées.



© Ville de Guyancourt

Un des arbres  
sélectionnés en  
pépinière en octobre.



GUYANCOURT

### CALENDRIER DES TRAVAUX BOULEVARD DU CHÂTEAU :

**À partir du 30 octobre :** Retrait de 11 arbres en raison du manque d'eau, de blessures ou de parasites et mise en place des protections sur les arbres conservés. **À l'automne-hiver 2020-2021, 19 nouvelles plantations d'arbres seront réalisées sur ce tronçon.**

**Du 4 novembre 2019 au 14 février 2020 :** Début de la phase d'aménagement du côté impair. Au programme : création d'un trottoir de 2,25 m de large aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Il permettra aux piétons de circuler en toute sécurité et accueillera un nouvel éclairage public. 28 stationnements seront créés sur ce tronçon.

### Les accès piétons et la circulation modifiés temporairement

Cette phase de chantier entraînera la fermeture complète du trottoir côté impair. Le stationnement sera interdit sur le tronçon afin de réaliser les aménagements. Les piétons pourront traverser aux deux extrémités de la zone de travaux, rue Louis-Pasteur et boulevard Jean-Jaurès. Le trottoir, côté clinique de suite Korian, restera ouvert. Les accès aux parkings de Versailles Habitat situés sur le boulevard du Château seront maintenus.

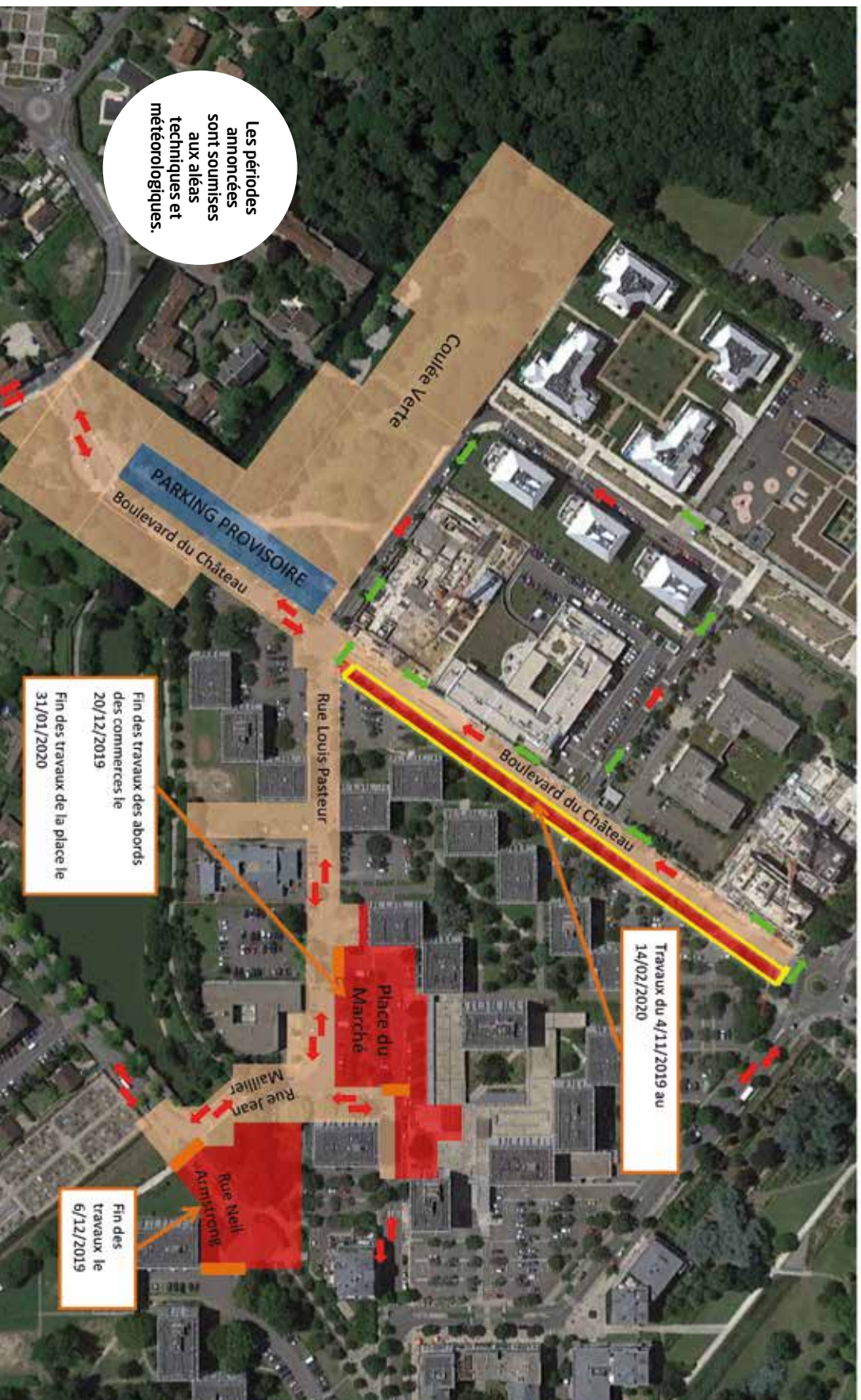
**La circulation des véhicules sera en sens unique depuis le boulevard Jean-Jaurès jusqu'à la rue Louis-Pasteur.**

La Ville vous informera de l'avancée du chantier avec des infos travaux distribuées avant chaque nouvelle phase de travaux.  
Pour toute question : [travaux-routoir@ville-guyancourt.fr](mailto:travaux-routoir@ville-guyancourt.fr) ➔

# Travaux du boulevard du Château côté Versailles Habitat du 30 octobre 2019 au 14 février 2020

## Légende

- Zones en cours de travaux
- Zones terminées
- Zones en attente de travaux
- Itinéraire des piétons
- Sens de circulation
- Trottoirs fermés
- Rues barrées



Les périodes annoncées sont soumises aux aléas techniques et météorologiques.

## LE PATRIMOINE VEGETAL ENTRETENU

En 2011, la Ville s'est engagée à entretenir, soigner et élaguer de manière durable son patrimoine arboré et à planifier son renouvellement dans le cadre de la charte de l'arbre signée en 2011 en partenariat avec la Communauté d'agglomération. Afin de préserver le cadre de vie cher à tous, 20 % d'arbres supplémentaires seront plantés. Le réaménagement du quartier prévoit au total 4 000 m<sup>2</sup> de massifs arbusitifs et graminées, 8 000 m<sup>2</sup> de gazon et 1 900 m<sup>2</sup> de prairies fleuries.

